

# **HARMAN** technology Ltd

# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Microphen Révélateur (Part A)

### 1 IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PREPARATION ET DE LA SOCIETE/L'ENTREPRISE

NOM DU PRODUIT Microphen Révélateur (Part A)

**NO DE PRODUIT:** 10125

NO. INTERNE TS-MONO-28 (PD6 20.05.88)

UTILISATION Solution de Révélateur

**DISTRIBUTEUR** Distributors

> France: Lumière Imaging France, Tour Suisse, 1 Boulevard Vivier Merle, 69443 Lyon Cedex, France.

Tél: 04 72 15 66 20

Belgique: H De Beukelaer & Co. Boomsesteenweg 77, B-2630 Aartselaar, Belgium. Tel: 03 870 59

Suisse: ILFORD Imaging Group, Case Postale 160, CH-1723, Marly, Suisse. Tel: 026 435 7111, Fax:

026 435 7212

Canada: Amplis Foto Inc, 22 Telson Road, Markham, Ontario L3R 1E5, Tel: 905 477 4111, Fax: 905 477

PERSONNE À CONTACTER France: Contact Distributor, email: info@lumiere-imaging.fr

Belgique: Contact Distributor, email: info@debeukelaer.be, http://www.debeukelaer.be

Suisee: Contact Distributor, email: ch-sales@ilford.com, http://www.ilford.ch

Canada: Contact Distributor, email: terry.bevens@amplis.com, http://www.amplis.com

**D'URGENCE** 

NUMERO DE TELEPHONE EN CAS France: Pour tout renseignement relatif à la sécurité et l'environnement, appeler le numéro

ci-dessus. En cas d'urgence, contactez l'organisme Orfila au 01 45 42 59 59

Belgique: Poison Centre, Tél: 070 245245

Suisse: Centre Suisse d'Information Toxicologique, Tel: 01 251 5151, Fax: 01 252 8833, E-mail:

stic@access.ch, Internet: www.toxi.ch

Canada: En Cas D'urgence Medicale au Canada, Appeler le 1 800 842 9660 (Emploi Anormal du

Produit). En Cas D'urgence Relative au Transport, Appeler CHEMTREC 1 800 424 9300

### 2 IDENTIFICATION DES DANGERS

Nocif en cas d'ingestion. Effet cancérogène suspecté. Preuves insuffisantes. Risque de lésions oculaires graves. Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau. Très toxique pour les organismes aquatiques. Possibilité d'effets irréversibles.

**CLASSIFICATION** Xn;R22. Carc 3;R40, Mut 3;R68. Xi;R41. R43. N;R50.

### **3 COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS**

Appellation	No EC :	No. CAS	Contenu	Classification
1-PHÉNYL-3-PYRAZOLIDONE	202-155-1	92-43-3	1-5%	Xn;R22 N;R51/53
Boric Acid	233-139-2	10043-35-3	31-35	-
DISULFITE DE DISODIUM METABISULFITE DE SODIUM	231-673-0	7681-57-4	5-10%	Xn;R22 Xi;R41 R31
HYDROQUINONE	204-617-8	123-31-9	50-70%	Carc3;R40 Muta3;R68 Xn;R22 R43 Xi;R41 N;R50

Le texte intégral pour toutes les phrases R est présenté dans la rubrique 16.

### **4 PREMIERS SECOURS**

### Microphen Révélateur (Part A)

#### INHALATION

Mode d'exposition improbable car le produit ne contient pas de substances volatiles. Emmener immédiatement à l'air frais la personne exposée. Garder au repos, au chaud et à l'air frais. Consulter un médecin si les troubles persistent.

#### INGESTION

NE JAMAIS FAIRE VOMIR OU BOIRE UN LIQUIDE UNE PERSONNE INCONSCIENTE! Placer la victime hors de la source d'exposition. Rincer soigneusement la bouche. Boire quelques verres d'eau ou de lait. Garder au repos, au chaud et à l'air frais. Ne pas faire vomir. Si le vomissement survient, garder la tête basse pour éviter une pénétration du contenu de l'estomac dans les poumons. Consulter un médecin.

#### **CONTACT AVEC LA PEAU**

Placer la victime hors de la source de contamination. Retirer les vêtements imprégnés. Laver soigneusement la peau avec de l'eau et du savon. Consulter un médecin si l'irritation persiste.

#### **CONTACT AVEC LES YEUX**

Eloigner immédiatement la victime de la source d'exposition. Prendre soin d'enlever les lentilles de contact des yeux avant de rincer. Laver rapidement les yeux avec beaucoup d'eau en soulevant les paupières. Continuer à rincer pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin si l'irritation persiste.

### 5 MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

#### MOYENS D'EXTINCTION

Ce produit est ininflammable. Utiliser le moyen approprié pour maitriser un feu.

#### PROCÉDURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Éviter de respirer les vapeurs du feu.

#### RISQUES D'INCENDIE/D'EXPLOSION RARES

Aucun risque exceptionnel d'incendie et d'explosion.

#### **RISQUES PARTICULIERS**

En cas d'échauffement et d'incendie, des vapeurs/gaz nocifs peuvent se produire. Oxydes de : Carbone. Azote. Soufre.

#### **ÉQUIPEMENT DE PROTECTION POUR LE PERSONNEL DE LUTTE CONTRE LE FEU**

Choisir un équipement de protection individuelle en tenant compte d'autres produits chimiques éventuels. Pour la lutte contre l'incendie, choisir l'appareil respiratoire conformément aux règles de comportement générales pendant un incendie de l'entreprise.

### 6 MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

#### PRÉCAUTIONS INDIVIDUELLES

Porter des vêtements de protection comme décrit dans la rubrique 8 de cette fiche de données de sécurité. Eviter le contact avec la peau et les yeux. Assurer une ventilation efficace.

#### PRÉCAUTIONS POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Ne pas rejeter à l'égout, dans l'environnement terrestre ou dans les cours d'eau. Ce produit ne doit pas être jeté en pleine nature, mais recueilli et remis aux autorités locales après accord préalable.

#### MÉTHODES DE NETTOYAGE

Pour des informations sur l'élimination, voir la rubrique 13. Déverser les petites quantités dans l'égout à l'aide de beaucoup d'eau. Empêcher le déversement de grandes quantités dans l'égout. Enlever le produit répandu avec un aspirateur. Si ce n'est pas possible, recueillir le produit renversé avec une pelle, un balai ou un outil similaire. Laver la zone contaminée à l'eau. Ne pas laisser les effluents contaminer les bassins et réseaux d'eau.

### **7 MANIPULATION ET STOCKAGE**

#### PRÉCAUTIONS D'USAGE

Assurer une ventilation adéquate. Faire très attention de ne pas renverser la matière et éviter du contact avec la peau et les yeux. Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation. Lire et suivre les recommandations du fabricant.

### PRÉCAUTIONS DE STOCKAGE

Conserver dans l'emballage d'origine fermé dans un endroit sec. Conserver dans un endroit bien ventilé et à une température ne dépassant pas 25°C.

### **CRITÈRES DE STOCKAGE**

Entreposage des produits chimiques.

### 8 CONTROLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Appel	lation	NORME	LT - ppm	LT - mg/m3	ST - ppm	ST - mg/m3
DISUL		VLEP		5 mg/m3		
HYDR	OQUINONE	VLEP		2 mg/m3		

### Microphen Révélateur (Part A)

#### **ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION**







#### **CONDITIONS D'UTILISATION**

Installer un poste de lavage oculaire, une douche d'urgence est également recommandée.

#### **MESURES D'INGÉNIERIE**

Assurer une ventilation générale et localisée appropriée.

#### **PROTECTION RESPIRATOIRE**

Pas de recommandations spécifiques.

#### **PROTECTION DES MAINS**

Porter des gants de protection appropriés en cas de risque de contact avec la peau.

#### **PROTECTION DES YEUX**

Porter des lunettes de sécurité approuvées ou un masque facial.

### **AUTRES MESURES DE PROTECTION**

Porter des vêtements appropriés pour éviter tout contact avec la peau.

### 9 PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

ASPECT Cristaux Poudre, poussière

COULEUR Blanc / blanc cassé Crème Brun

ODEUR Aucune odeur caractéristique.

SOLUBILITÉ Soluble dans l'eau. 100%

VALEUR PH, SOLUTION

CONCENTRÉE

5.8

### **10 STABILITE ET REACTIVITE**

#### **STABILITÉ**

Stable si les conditions de stockage prescrites sont respectées. Aucuns problèmes de stabilité particuliers.

### **CONDITIONS À ÉVITER**

Éviter les températures excessives pendant de longues périodes.

### **POLYMÉRISATION DANGEREUSE**

Ne polymérise pas.

#### **MATIÈRES À ÉVITER**

Eviter le contact avec d'autres solutions photographiques et /ou des produits de nettoyage.

### PRODUITS DE DÉCOMPOSITION DANGEREUX

Un feu ou une haute température créé : Vapeurs/gaz/fumées de : Oxydes de : Soufre. Carbone. Azote.

### 11 INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

#### INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Les effets sur la santé de cette préparation chimique n'ont pas été testés. Les effets cités, liés à une exposition, sont basés sur les connaissances actuelles de chaque composant constituant le mélange.

#### INHALATION

Les poussières peuvent irriter le système respiratoire ou les poumons.

#### NGESTION

Nocif en cas d'ingestion. Peut causer des gênes en cas d'ingestion.

#### **CONTACT AVEC LA PEAU**

La poudre peut irriter la peau. Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau. Peut causer un eczéma allergique par contact.

DATE DE RÉVISION: 03/04/2008

### Microphen Révélateur (Part A)

#### **CONTACT AVEC LES YEUX**

Irritation des yeux et des muqueuses. L'exposition répétée peut causer une irritation chronique des yeux.

#### MISES EN GARDE SUR LA SANTÉ

L'exposition prolongée ou répétée peut provoquer une grave irritation. Peut entraîner une irritation/un eczéma de la peau. Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

Les poussières peuvent irriter l'appareil respiratoire ou les poumons.

Peut causer une allergie. Peut provoquer une hypersensibilité.

#### **VOIE D'EXPOSITION**

Inhalaton. Ingestion. Contact avec la peau et/ou les yeux.

#### **INFORMATIONS MÉDICALES**

Peut aggraver les affections existantes suivantes: Allergies et affections cutanées. Problèmes oculaires préexistants.

Appellation HYDROQUINONE

DOSE TOXIQUE 1 - DL 50 320 mg/kg (oral-rat)

Appellation 1-PHÉNYL-3-PYRAZOLIDONE

DOSE TOXIQUE 1 - DL 50 200 mg/kg (oral-rat)

Appellation DISULFITE DE DISODIUM MÉTABISULFITE DE SODIUM

DOSE TOXIQUE 1 - DL 50 1540 mg/kg (oral-rat)

**Appellation** Boric Acid

DOSE TOXIQUE 1 - DL 50 >3000 mg/kg (oral-rat)

### 12 INFORMATIONS ECOLOGIQUES

#### **ÉCOTOXICITÉ**

Dangereux pour l'environnement : Peut avoir des effets néfastes à long terme sur l'environnement aquatique.

Appellation HYDROQUINONE

**CL 50, 96 H, POISSON, mg/I** 0.10-0.18 (Fathead Minnow)

CE 50, 48 H, DAPHNIA, mg/I 0.05 CI 50, 72 H, ALGUE, mg/I 1.0

Appellation 1-PHÉNYL-3-PYRAZOLIDONE

CL 50, 96 H, POISSON, mg/l >

Appellation DISULFITE DE DISODIUM MÉTABISULFITE DE SODIUM

 CL 50, 96 H, POISSON, mg/l
 >150

 CE 50, 48 H, DAPHNIA, mg/l
 89

 CI 50, 72 H, ALGUE, mg/l
 48

 Appellation
 Boric Acid

 CL 50, 96 H, POISSON, mg/l
 600

CL 50, 96 H, POISSON, mg/l 600 CE 50, 48 H, DAPHNIA, mg/l 115-153

### 13 CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

### **MÉTHODES D'ÉLIMINATION**

Les solutions non employées ou usées peuvent être rejetées au collecteur SI la législation locale l'autorise. Consulter les autorités locales pour avis. Les solutions usées peuvent nécessiter un traitement avant rejet. Consulter les autorités locales avant de rejeter toute solution usée au collecteur. Ne pas rejeter dans une fosse septique. Les solutions usées ne pouvant pas être rejetées au collecteur doivent être confiées à une entreprise de traitement spécialisée.

#### **CLASSIFICATION DECHETS**

EU - Numéro de code déchet: 090101

### 14 INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

GÉNÉRALITÉS This product is not classified as dangerous for transport by road, rail sea or air, (ADR/RID, IMDG,

IATA).

Aucun panneau d'avertissement de transport requis.

**NOTES POUR LE TRANSPORT** 

**ROUTIER** 

Non classé.

NOTES POUR LE TRANSPORT PAF Non classé.

RAIL

DATE DE RÉVISION: 03/04/2008

### Microphen Révélateur (Part A)

**NOTES POUR LE TRANSPORT** 

**MARITIME** 

Non classé.

**NOTES POUR LE TRANSPORT** 

**AÉRIEN** 

Non classé.

**CLASSIFICATION ADR** 

Non classifié pour le

## transport.

### 15 INFORMATIONS RELATIVES A LA REGLEMENTATION

### **ÉTIQUETAGE**



Dangereux pour

CONTIENT

1-PHÉNYL-3-PYRAZOLIDONE

DISULFITE DE DISODIUM MÉTABISULFITE DE SODIUM

**HYDROQUINONE** 

**PHRASES DE RISQUE** 

R22 Nocif en cas d'ingestion.

Effet cancérogène suspecté : preuves insuffisantes. R40

R41 Risque de lésions oculaires graves.

R43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

R50 Très toxique pour les organismes aquatiques.

R68 Possibilité d'effets irréversibles

**CONSEILS DE PRUDENCE** 

S2 Conserver hors de la portée des enfants.

Ne pas respirer les poussières. S22

S26 En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de

l'eau et consulter un spécialiste.

S29 Ne pas jeter les résidus à l'égout.

Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection S36/37/39

des yeux/ du visage.

En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage S46

ou l'étiquette.

### DIRECTIVES FUROPÉENNES

Directive sur les substances dangereuses 67/548/CEE. Directive sur les préparations dangereuses 1999/45/CE.

### 16 AUTRES INFORMATIONS

### INFORMATIONS GÉNÉRALES

LES INFORMATIONS CONTENUES DANS CE DOCUMENT SONT BASEES SUR L'ETAT DES CONNAISSANCES A LA DATE INDIQUEE ET SONT FOURNIES DE BONNE FOI PAR ILFORD IMAGING. TOUTE FORME DE GARANTIE FORMELLE OU IMPLICITE, VIS A VIS DE CES INFORMATIONS. EST TOUTEFOIS EXCLUE. N'UTILISER CES RENSEIGNEMENTS QU'EN COMPLEMENT D'AUTRES INFORMATIONS ET S'ASSURER QUE L'ENSEMBLE DES DONNEES PERMET D'EMPLOYER ET D'ELIMINER CORRECTEMENT LE PRODUIT SANS RISQUES POUR LA SANTE ET LA SECURITE DU PERSONNEL ET DES CLIENTS.

### RÉFÉRENCES LITTÉRAIRES

European Photographic Chemical Industry Code of Practice For Classification And Labelling Material Safety Data Sheet, Misc. manufacturers Dangerous Properties of Industrial Chemicals, 6.edition, N.Sax, 1984

#### **ÉMISE PAR**

Dr R Fielding, HARMAN technology Ltd, Mobberley, Knutsford, Cheshire, WA16 7JL, ENGLAND. Tel. +44 (0)1565 650000; email: ross.fielding@harmantechnology.com

DATE DE RÉVISION 03/04/2008

NO DE REV. /REMPL. FDS

6

**GÉNÉRÉE LE** 

DATE DE RÉVISION: 03/04/2008

# Microphen Révélateur (Part A)

### PHRASES - R (TEXTE INTÉGRAL)

NC Non classé.

R22 Nocif en cas d'ingestion.

R31 Au contact d'un acide, dégage un gaz toxique.
R40 Effet cancérogène suspecté : preuves insuffisantes.

R41 Risque de lésions oculaires graves.

R43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

R50 Très toxique pour les organismes aquatiques.

R51/53 Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour

l'environnement aquatique.

R68 Possibilité d'effets irréversibles.